

et 2.7 milliards dans sa partie canadienne; ces chiffres ne comprennent pas la production d'énergie à des fins locales, telles que l'irrigation, par exemple. Près des deux tiers de l'énergie globale consommée par les usagers de la région du nord-ouest ont été produits dans les installations du réseau hydro-électrique américain du bassin du Columbia.

Au début, la plupart des aménagements, d'ailleurs de peu d'importance, étaient installés sur les affluents du fleuve; ils étaient subordonnés aux fluctuations du débit des rivières, puisqu'ils ne comprenaient que peu ou pas de réservoirs de retenue. La plupart des ouvrages installés depuis se trouvent sur le cours principal du fleuve ou sur ses affluents les plus importants. D'immenses réservoirs d'amont sont nécessaires à l'utilisation pleine et entière d'aménagements de cette importance. A présent, seulement 13.3 millions d'acres-pieds de capacité sont disponibles pour actionner les centrales électriques installées sur le cours principal du fleuve. On étudie à présent les possibilités qu'offre l'aménagement éventuel de certains réservoirs, qui porteraient la capacité globale du réseau à quelque 50 millions d'acres-pieds.

Fait à noter, le présent programme de travaux de construction d'installations hydro-électriques ne comprend aucun réservoir de grande capacité. En dépit d'éléments favorables, tant au point de vue génie hydraulique qu'au point de vue économique, qu'offrent certains emplacements situés en territoire américain, leur aménagement a été contrecarré ou remis à plus tard, à cause de rivalités entre groupes d'affaires. Bon nombre d'emplacements favorables situés en Colombie-Britannique pourraient fournir les réservoirs qu'exige l'utilisation pleine et entière des eaux du bassin, et certains de ces emplacements pourraient être aménagés sans exacerber les rivalités. Ils seraient des plus avantageux tant pour les États-Unis que pour le Canada. L'aménagement de ces emplacements en territoire canadien rehausserait la valeur des aménagements américains actuels et futurs. La régularisation du débit à l'aide de réservoirs aménagés en sol canadien ou américain permettrait de produire beaucoup plus d'énergie qu'on n'en produit à présent. La régularisation du débit est une condition sine qua non en ce qui concerne l'aménagement optimum des ressources énergétiques du bassin du Columbia.

Irrigation

L'irrigation est un élément d'importance, surtout pour la région en amont du confluent de la rivière Methow. Le tableau suivant donne une idée des progrès réalisés depuis 1928 et de ceux qu'on compte accomplir d'ici l'an 2010: